

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1510  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1808 145

Le 3 octobre 2018

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques sur les salaires des employés de la Sûreté du Québec.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 9 août 2018, qui visait à obtenir les renseignements suivants :

*Le nombre d'employés au sein de SÉCURITÉ PUBLIQUE (SÛRETÉ DU QUÉBEC) ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. Veuillez séparer les données en fonction de si lesdits employés sont à l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution et, le cas échéant, de quel organisme relèvent-ils.*

Nous vous transmettons les renseignements visés par votre demande. Veuillez noter que cette information a été extraite de nos systèmes informatisés, en date du 21 août 2018 :

- Le nombre d'employés au sein de la Sûreté du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$ : 1 150;
- la moyenne de salaire des employés de la Sûreté du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$ : 110 767\$;
- le salaire le plus élevé parmi les employés de la Sûreté du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$ : 222 246\$;
- le salaire le moins élevé parmi les employés de la Sûreté du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$ : 100 253\$.

Vous trouverez ci-joint l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Émilie Roy  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels